

Octobre 2017

www.airpaca.org

Des épisodes de pollution aux particules à l'Ouest du territoire

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org

Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

- Suite à la **Journée Méditerranéenne de l'Air – Les ports – le 14 novembre 2017 à Marseille** : consultez le « [carnet de ports](#) » : vers des solutions pour améliorer la qualité de l'air en zones portuaires PACA/Corse.
- Publications : [Bilan des odeurs 2016](#) ; [Bilan des particules Ultra-Fines - septembre](#) ; [Fiche d'identité Air PACA 2017](#)
- Découvrez les dernières actualités et chroniques du site d'Air PACA : [Air PACA à Bonn pour la COP 23 avec son programme pédagogique L'Air et Moi](#) ; [Les collectivités face au brûlage de déchets verts](#) ; [Odeurs gênantes : engagement et concertation, clés de l'amélioration](#) ; [Sensibiliser à la qualité de l'air au-delà des frontières](#) ; [Pollution de l'air et changement climatique : des jeunes interpellent le Ministère](#) ; [Qualité de l'air et santé présentées aux riverains de l'étang de Berre](#) ; [2e été le plus chaud après 2003, qu'en est-il de l'ozone en PACA ?](#)
- 39 signalements de nuisances recensés dans le territoire : Arles, Châteaurenard, Tarascon, Mallemort, Salon, Eyragues, Velaux, Istres, Port-de-Bouc, Martigues, Ensues-la-Redonne, Vitrolles et Rognac.

Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

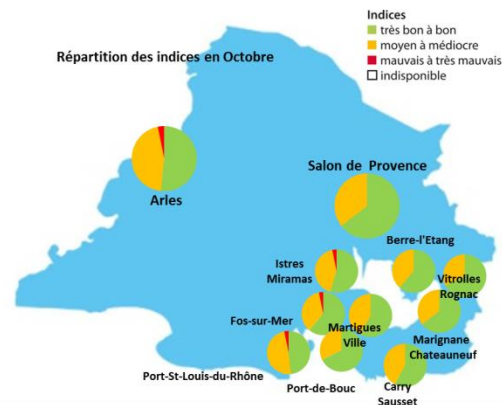
Qualité de l'air majoritairement bonne

La qualité de l'air du territoire a été **majoritairement bonne**, de 48% à 68% du temps suivant les zones.

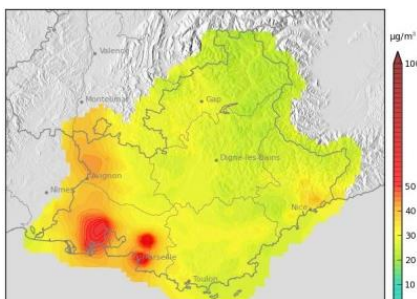
Toutefois la **qualité de l'air a été moyenne à mauvaise près de 50%** du temps dans la partie Ouest du territoire de Port-Saint-Louis-du-Rhône à Arles en passant par Fos-sur-Mer et Istres liée aux niveaux de particules fines présentes dans l'atmosphère.

De fréquents **brûlages** ont été signalés par des habitants de ces secteurs, **notamment en plaine de Crau**. Ces pratiques sont source d'émissions atmosphériques notamment de **particules fines** et ont contribué à **dégrader la qualité de l'air de ces territoires** déjà concernés par les rejets des sources industrielles, portuaires et du trafic routier.

Le **risque allergique** lié à une exposition aux **pollens** a été **faible à inexistant** au cours du mois. Air PACA diffuse chaque semaine [l'indice pollinique](#) du [RNSA](#).



Deux épisodes de pollution aux particules



Concentrations journalières en PM10
le 27 octobre 2017

[visualisez les cartes régionales](#)

- Les niveaux en particules ont augmenté les 26 et 27 octobre, avec respectivement 32 km² et 542 km² des Bouches-du-Rhône touchés. Les particules émises par le trafic routier, les chauffages domestiques ou collectifs ainsi que par l'industrie se sont accumulées et concentrées dans l'atmosphère (cas du 26/10) puis remises en suspension par le vent le lendemain (cas du 27/10). Les concentrations journalières maximales ont été mesurées le 27/10 avec 59 µg/m³ à Miramas, 55 µg/m³ à Port-Saint-Louis-du-Rhône et 52 µg/m³ à Fos-sur-Mer.

Rappel : seuil d'information-recommandations (180 µg/m³/h pour l'ozone et 50 µg/m³/j pour les particules).

Critères d'un épisode de pollution : 25 km² (département) et 100 km² (région) et/ou 10 % de la population du département

- **Aucun dépassement** de seuil réglementaire dans le territoire pour le **dioxyde de soufre (SO₂)** et le **dioxyde d'azote (NO₂)**.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06